



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27 février 2019

PIC DE POLLUTION : TCL DÉPLOIE TICK'AIR

Suite à l'activation du niveau d'alerte N2 initié par la préfecture du Rhône dans le bassin lyonnais et le Nord Isère, des restrictions de circulation des automobilistes seront mises en place dans les communes de Lyon et de Villeurbanne jeudi 28 février 2019.

Ainsi, pour favoriser le report des automobilistes sur les transports en commun, TCL déploie un dispositif spécifique ce jeudi 28 février, qui pourrait être reconduit en cas de maintien de l'alerte « niveau 2 » ou « niveau 2 aggravé ».

Tick'Air, un titre TCL proposé au prix de 3€ permet de voyager sur **l'ensemble du réseau durant une journée** d'alerte niveau 2 ou plus (selon arrêté préfectoral).

En vente jeudi 28 février dans les distributeurs TCL et les agences commerciales, il sera également disponible à bord des bus.

Implantés à proximité immédiate du métro, du tramway et/ou d'un pôle d'échanges bus, **les 21 parcs relais permettent de conjuguer voiture et transports en commun**. Plus de 7 100 places de stationnement sont mises à disposition des clients TCL ayant effectué un aller-retour sur le réseau avec un titre de transport (dont « Tick'Air ») validé dans la journée.

CONTACTS PRESSE

Benoît GAILLET – bgaillet@keolis-lyon.fr – 06 34 39 87 05

Elodie MIJIEUX – emijieux@keolis-lyon.fr – 06 23 12 63 41



SYTRAL

BOUGEZ, VIVEZ, AIMEZ !